

Au seuil de l'écrit, au seuil de l'oral

Michel Valière



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/clo/1215>
DOI : 10.4000/clo.1215
ISSN : 2266-1816

Éditeur

INALCO

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2007
Pagination : 79-102
ISBN : 978-2-85831-174-3
ISSN : 0396-891X

Référence électronique

Michel Valière, « Au seuil de l'écrit, au seuil de l'oral », *Cahiers de littérature orale* [En ligne], 62 | 2007, mis en ligne le 17 mars 2013, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/clo/1215> ; DOI : 10.4000/clo.1215

Ce document a été généré automatiquement le 21 avril 2019.



Cahiers de littérature orale est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Au seuil de l'écrit, au seuil de l'oral

Michel Valière

- 1 Un passé ethnographique peut devenir la partie la plus vivante de notre existence présente. Des personnes, des événements, des découvertes et des moments de perplexité rencontrés au cours du travail de terrain peuvent continuer à occuper nos pensées et notre imagination pendant de nombreuses années. Ceci n'est probablement pas seulement dû au fait que notre travail d'ethnographie est constamment tourné vers le passé ; c'est plutôt parce que notre passé est présent en nous en tant que *projet* [...], suggère Johannes Fabian (2006, 162-163) dans un essai devenu un « classique de la théorie anthropologique », selon Alban Bensa (2006, 7). C'est dans cet esprit qu'en réponse à l'invitation à faire part de mon expérience sur quelques aspects du livre et de l'oralité que, mettant à distance certains axiomes propres à la connaissance ethnographique, j'ai opté pour le récit à la fois d'apprentissage, mais aussi d'expérience. En effet, la liberté narrative me permet de faire état d'une relative réflexivité des postures des observateurs et des observés, et de postuler pour un partage équitable des temporalités de chacun, l'ethnographe reprenant ainsi toute sa place dans une communauté humaine dont il ne saurait se soustraire sous prétexte d'une activité sociale arbitrairement valorisée du point de vue axiologique.
- 2 Aussi, je souhaiterais, pour commencer, évoquer l'éducation qui m'a été proposée, tant scolaire que familiale et plus spécifiquement maternelle, qui avait pour pivot non seulement l'expérience de la lecture encadrée, mais surtout la pratique assidue du livre avec, pour centre de gravité, la présence à mes côtés et le maniement « du » dictionnaire, *codex* présenté comme un outil indispensable, compagnon inséparable de mes longues heures de lecture. Mais dans cette brève communication, je m'attarderai davantage à évoquer quelques attitudes assez bien partagées, engendrées par les livres, du moins par certains d'entre eux, désignés, puis je m'intéresserai à des ethnotextes où s'entrelacent écrit et oral, enfin je rappellerai des tabous linguistiques élémentaires du domaine de la culture de l'oralité.

N'y aurait-il de livres qu'édifiants ?

- 3 La petite bibliothèque de la paroisse me fournissait en livres édifiants, tandis que par conviction ma catéchiste de mère, formée par les dames de Sainte-Ursule, « boudait » la bibliothèque-bibliobus mise en place par les instituteurs de « la laïque », tout en citant comme modèles les ouvriers qui s'y rendaient et traversaient les rues du village languedocien, les bras chargés de quatre ou cinq ouvrages dont elle ne connaissait évidemment pas la teneur.
- 4 Mais, entre matérialité et sacré, le livre qui devait accompagner mon enfance avait pour titre *L'enfant qui a dit « oui »*, Guy de Fontgalland qui relatait l'histoire d'un jeune garçon, gratifié d'une vision et d'un dialogue avec la Vierge Marie à Lourdes. Cette lecture m'avait été suggérée, pour ne pas dire imposée, à titre d'exemple, lorsqu'aux yeux maternels mon indiscipline, toute relative, le nécessitait. Ainsi, six ou sept fois, je devrai me reporter à ce modèle d'obéissance et d'acceptation d'un destin funeste précoce, puisque cet écolier, « choisi par le Ciel », disparaîtra vers l'âge de onze ans. Le nom de l'auteur m'est toujours resté en mémoire, celui de l'écrivain catholique Gaëtan Bernoville, dont on sait qu'il affectionnait l'écriture religieuse, et notamment celle consacrée à des vies exemplaires de saints ou de bienheureux.
- 5 Ainsi, livres et dictionnaires m'envahirent, mais pas jusqu'à l'addiction, puisque, selon ma mère, lectrice impénitente jusque vers les trois ou quatre heures du matin, j'appris qu'ils ne se valaient pas tous, et surtout qu'aucun n'était près d'égaliser celui de Margaret Mitchell, le monumental *Autant en emporte le vent*, summum indépassable en célébrité, sinon par la Bible, avais-je cru également comprendre.
- 6 On le sait, « l'amour excessif des livres fut longtemps considéré comme pervers, une sorte de dérèglement mental. Il faut sans doute y voir une crainte devant l'accès à un pouvoir jusqu'alors réservé à l'Église » (Melot, 2006, 147). Église dotée d'un pouvoir coercitif qu'elle exerçait sans partage et qui était donc plutôt encline à désigner les « bons livres » et mettre à l'*Index* les « mauvais »¹. Ceux-ci avaient leurs titres régulièrement affichés dans le tambour de l'église du village, où figuraient aussi des bandes dessinées, sans parler d'ouvrages que nul n'avait lus. Certains étaient évoqués plutôt à voix basse, paroles qui inauguraient alors des discours sur des prodiges ou des méfaits. On y décelait la présence d'« esprits » indéfinissables auxquels on pouvait adresser des requêtes en manipulant, par exemple, un Évangile de saint Jean², ou même en faisant tourner quelque table, autant d'actes parfois soupçonnés d'inspiration satanique.
- 7 Quelques années plus tard, jeune enseignant par raison et ethnographe par passion, je retrouverai sur le « terrain poitevin », entre autres, cette question laissée en suspens dans ma mémoire d'adolescent...

Quand le « terrain » parle comme un livre

- 8 Michel et Françoise Panoff soulignaient dans un ouvrage didactique les limites et difficultés de ce qui a été souvent recommandé aux jeunes ethnologues, la pratique d'une « ethnologie participante » lors de leur travail de terrain (1968, 41 *et passim*). Le Haut-Poitou méridional et, en particulier l'arrondissement de Montmorillon, ainsi que ses confins de la Charente, des Deux-Sèvres, de l'Indre et de la Haute-Vienne³, auront été

pour moi ce « terrain » que j'ai arpenté pendant plusieurs décennies, dès le début des années soixante, en quête de récits de vie, de savoirs techniques et surtout de littérature orale, qui a absorbé une bonne partie de mon énergie et de mon temps.

- 9 Une immersion quasi permanente en milieu rural m'a amené en effet au plus près d'informateurs choisis parmi les familles d'anciens paysans ou celles d'agriculteurs plus contemporains, parfois spécialisés, mais aussi d'artisans, de commerçants, voire de musiciens de village associés à la vie traditionnelle locale. En fait, c'est à la population dans son ensemble que s'adressaient mes différents questionnements, les mieux à même de satisfaire mon insatiable curiosité ethnographique. La rue, les places, les maisons, les églises, les cabarets, les jardins, les champs et les rangs de vignes, les toits, les étables et autres stabulations, les *tivolis* et les *parquets-salons*, les ateliers, forges et ouvroirs, mais aussi parfois les usines ont été le cadre d'observations attentives et d'entretiens, assez souvent enregistrés sur des rubans magnétiques analogiques⁴.
- 10 L'un des leitmotiv, pour justifier mes demandes d'informations, consistait à poser que ce qui m'intéressait était un savoir « qui ne figurait généralement pas dans les livres », ceci dans le dessein de couper court aux velléités de certains interlocuteurs de déplacer mes recherches et mes études vers les dépôts d'archives, les bibliothèques ou les musées. Je postulais avec aplomb et sans humeur que nombre de savoirs n'avaient circulé que par le bouche-à-oreille au sein des familles ou d'une communauté élargie au voisinage, et aux pratiques⁵... Rompant ostensiblement avec les préceptes qui m'avaient été inculqués, je plaçai ainsi le livre et la culture « livresque » (que l'enseignant que j'étais, devait bien pourtant avoir appris à manipuler !) au ban de ma recherche, du moins l'affirmais-je autour de moi et surtout parmi mes relations et partenaires en milieu rural.
- 11 Cette posture radicale juvénile ne manqua pas de surprendre, mais me permit d'entrer de plain-pied au sein d'un milieu où l'oral tenait encore alors sa place, toute sa place. On me situait par rapport au livre, à l'enseignement, à l'écriture ; je m'intéressais, moi, en revanche, au rapport au livre de tous ceux qui ont eu l'amabilité de m'accorder quelque crédit et un peu de leur précieux temps, ce dont je leur sais gré.
- 12 Un psychanalyste, par ailleurs dialectophone et grand chasseur de bécasses (ces oiseaux migrateurs sont très fins et rusés), s'était accoutumé, me dit-il un jour, à prendre à contre-pied ses analysants lorsque ceux-ci, en tout début de cure, lui proposaient, dans l'espoir de mieux se faire connaître de lui, d'apporter des écrits autobiographiques, poétiques ou oniriques. Ceux-ci arguaient que leurs écrits, posés avec attention dans le contexte de leur univers intime, étaient censés les représenter bien mieux que les paroles échangées dans un face à face, ou que celles émises en un soliloque quasi délirant, les yeux fermés ou parfois rivés sur un luminaire ou quelque aspérité décelée au plafond. Celui-là leur renvoyait alors l'adage latin inversé : *Scripta volant, verba manent !* Les feuillets écrits s'envolent, tandis que les paroles, elles, demeurent, gravées à jamais dans la mémoire du sujet, constitutives pour partie de l'inconscient (freudien).
- 13 Cet argument faisait écho à ceux que je déployais au cours de mes entretiens, pour disqualifier moi-même des écrits, cahiers manuscrits ou pages imprimées, proposés en réponse à mes sollicitations sur la culture orale des personnes auxquelles je m'adressais. En effet, on me renvoyait immanquablement aux écrits de l'abbé G., ou à ceux des clercs de notaire B. ou N. P... Un vétérinaire avait-il rédigé quelques pages dans un périodique régional, je devais l'aller consulter. Ainsi, des notables (hormis les hommes politiques), des membres du clergé, parfois des enseignants retraités, parce qu'ils avaient œuvré dans

les villages, m'étaient signalés comme détenteurs des savoirs oraux, ceux-là mêmes que je désirais acquérir ou approfondir, puisqu'ils étaient censés les avoir un jour consignés. C'est ainsi que j'écrivis à l'un d'eux, P. M., auteur d'un mémoire sur l'Histoire des « cousins acadiens ». Sa réponse ne se fit point attendre, qui me renvoyait à mon jeune âge (la vingtaine à peine passée) avec un paternalisme de circonstance, où il était écrit à peu près ceci : « Comme dit le poète, vous arrivez trop jeune dans un monde trop vieux ». Mon correspondant avait en sus ajouté à cette phrase lapidaire que je ne trouverais rien de ce que je recherchais, la nature, selon lui, ayant parachevé son œuvre. Pourtant, mon expérience accumulée le fera mentir, et ce, très rapidement.

- 14 On me pria aussi de rejoindre les *sociétés savantes* puisque telle était leur vocation, d'être savantes, et donc susceptibles de m'accueillir, moi le prof, et de me satisfaire. On m'exhorta, en conséquence, étant donné ma jeunesse, à bien vouloir m'occuper d'affaires plus séculières que de courir les chemins de campagne à questionner et à enregistrer des chansons ou des contes auprès de personnes d'un autre âge, à la mémoire défaillante et déclarée peu sûre. Pour faire court, je n'avais rien à attendre d'une prétendue culture orale des gens du pays qui, pour la plupart d'entre eux, n'étaient allés à l'école que trois ou quatre mois l'hiver, qui lisaient, au mieux, un quotidien, dont la plupart n'avaient jamais vu Paris, certains même pas Poitiers, et un grand nombre ne se représentaient pas la mer, ici, l'océan Atlantique et ses grandes marées d'équinoxe !
- 15 J'ajouterai que quelques villages venaient juste d'être reliés au réseau de la Régie d'électricité, que, s'il y avait des ampoules, il n'y avait pas toujours de prise électrique adéquate pour mon magnétophone à ruban, mais qu'en revanche, les récepteurs de télévision noir et blanc commençaient à pénétrer dans les maisons. Ils y amenaient chaque jour à dix-neuf heures vingt « *Limousin-Poitou-Charentes* » dont le *jingle* devint alors rapidement un repère temporel circadien reconnu et accepté de tous⁶, se substituant au millénaire *Angélus*. Enfin, *last but not least*, la *Piste aux étoiles* hypothéquait désormais une soirée hebdomadaire, rendue ainsi impropre à toute manifestation de convivialité, réunion associative ou même professionnelle. Plus tard, les matchs de football développeront une autre forme de temporalité.
- 16 Pire, la fascination fut telle dans les milieux ruraux du Centre-Ouest que la télévision mit résolument fin à un type de veillées traditionnelles et qu'elle prit l'ascendant sur l'âtre auquel désormais on allait tourner le dos. Quant à moi qui courais après les « paroles orales », bien que généreusement invité, je devais parfois attendre la fin de la soirée télé avant de pouvoir commencer un échange raisonné. La modernité (?) s'installait donc ainsi sous mes yeux de jeune professeur qui espérait, juste un peu, ralentir et retarder la fin inéluctable des institutions de transfert (l'expression est de Louis Marin) de la littérature orale. Pourtant, la télévision, si elle gavait d'images, introduisait aussi une nouvelle oralité, urbaine celle-ci, et dé-dialectalisée.

Les livres en question

- 17 Quel était donc ce professeur qui allait ainsi de ferme en ferme, avec ses bottes de caoutchouc, en veste et pantalon de velours côtelé, image à l'opposé de la représentation du « professeur », appellatif réservé aux « grands docteurs » hospitaliers ? – « Mais c'est quoi votre métier à vous ? », me lancera l'épouse méfiante d'un informateur au cours d'un entretien – « Professeur ! » ai-je répondu d'un trait. Il me sembla alors que la terre s'ouvrait sous les pieds de cette femme qui, se reculant d'un pas, le visage fermé, me toisa

du regard, pour m'envoyer à la figure, sur un ton dépité : « C'est ça un professeur ? » De la voir ainsi perdre illusions et certitudes, j'en restai sans voix. Évidemment, aucune relation à l'enseignement ne fut faite, l'affaire était entendue, le piédestal du « professeur » venait de s'effondrer... La vanité de ma charge éclata à mes yeux, et je n'éprouvai point le désir d'en expliquer le sens.

- 18 J'aurais pu en rester là de ma quête, toute honte bue. Mais peu de temps après, une autre personne m'interpella dans un contexte tout à fait comparable. Elle avait bien une idée du métier de professeur ; oui, mais : – « Professeur de quoi ? » Or, il se trouve que j'avais entrepris en 1959 des études de sciences « dures », à la suite de mon baccalauréat⁷ (avant de me consacrer aux sciences humaines). Donc, à ce moment-là, j'assurais dans un lycée, puis dans un collège rural, des cours de sciences physiques. – « Vous faites de la *physique* ? » me renvoya en écho mon interlocutrice interdite, la gorge serrée et la voix éraillée. Je découvris ainsi sur le tas et à mes dépens que je risquais d'être pris pour un magicien, gestionnaire et maître d'un savoir livresque, tant il est admis que « la science ne se sert que de l'écriture » (Pividal, 1976, 25), et donc perçu comme dangereux. J'appris aussi, ou plutôt je réappris, que tous les livres n'étaient pas également recommandables et que certains étaient qualifiés de *mauvais livres*... par qui ? pourquoi ? En tout cas, il me parut évident qu'une certaine unanimité se faisait sur le fait que de tels ouvrages ne devaient et ne doivent toujours pas franchir le seuil de la maison, que l'on imagine « sacrée », inviolable tant juridiquement que spirituellement.
- 19 Ces *mauvais livres*, aucun de mes informateurs n'a eu, justement, l'occasion de les voir franchir le seuil de leur demeure, ni même d'en avoir en mains, de les ouvrir et encore moins d'en lire, mais beaucoup, en revanche, en avaient une idée figée, celle d'un « objet fragmentaire et recomposé, un livre-écran sans rapport avec ceux des autres lecteurs » (Bayard, 2007, 73). Il m'a été dit à peu près ceci : « D'après que... » et là, aux rumeurs de remplacer l'expérience et le témoignage directs. Pour les uns, c'est Untel qui en aurait possédé ; ou bien c'est le curé de M. qui en détenait et auquel on prêtait le savoir et le pouvoir de « faire de la physique » ; nous y reviendrons. Et, si par malheur, ou par calcul d'une personne mal intentionnée, ils entrent dans une maison, il faut à tout prix s'en débarrasser. Le premier argument fort qui me sera donné pour légitimer ce véritable tabou des « mauvais livres », c'est l'affirmation d'une conviction transmise oralement : – « Vous les mettez au feu, mais ils ne brûlent pas, ils refusent même de brûler. Il sort des étincelles de partout, il sort du feu, mais ils ne brûlent pas ! » L'intervention d'un prêtre s'avérant nécessaire pour bénir le foyer, et en expulser le mal[in]. La leçon m'était donc faite, pas question d'aborder ce sujet ; encore moins de manipuler de pareilles choses. On ne parle donc pas de ces livres, si ce n'est qu'à mots couverts ou à mi-voix...
- 20 Que des hommes d'Église aient été taxés de pratique de la magie était monnaie courante, autant en Poitou, que dans le Berry contigu. Il courait sur eux, dévoilées sous cape, des rumeurs et légendes rurales sur des prodiges qu'on leur attribuait, et sur des pouvoirs réels ou imaginaires qu'ils auraient détenus. Des « esprits éclairés », médecins, instituteurs, prêtres, vétérinaires, hommes de robe, ont tenu, au cours de mes enquêtes, à me donner des interprétations rationalisantes de ces croyances dans le dessein de défendre le clergé, injustement attaqué à leurs yeux de laïcs, et surtout pour se distancier eux-mêmes d'affirmations auxquelles ils n'adhéraient pas, se trouvant, eux aussi dans le même esprit, assez peu critique, que l'homme de lettres et folkloriste Jean Mellot lorsqu'il écrit :

[...] pendant des siècles les curés de campagne possédaient les seules bibliothèques villageoises. Ils avaient donc des livres... comme les sorciers ; de là à les considérer comme des sorciers, il n'y avait qu'un pas à franchir. D'autant plus que leurs livres étaient parfois écrits en latin : langue incompréhensible pour le vulgaire ; ou en grec, même en hébreu. Dans ces deux cas, l'étrangeté des caractères alphabétiques favorisait encore la naissance de la légende.

(1959, 36, 40, 53 et *passim*)

- 21 Il y avait de ces *mauvais livres* « partout », aucun endroit, au dire de plusieurs « témoins », n'avait été épargné. Quels étaient les livres les plus cités ? L'*Albert*, cela va de soi, le *Petit*, comme le *Grand*. Mais encore *La Poule noire*, et quelques autres titres assez connus, tel *Le Dragon rouge*. On ne compte plus les éditions populaires des *Secrets d'Albert* qui ont été vulgarisées à travers les campagnes par le colportage... Comme il se doit, j'acquis à la première occasion, dans une librairie classique, une édition récente, établie par Patrick Bréhal, de ces prodigieux *Petit et Grand Albert*, réunis en un seul volume, avec un avant-propos de Claude Seignolle où il rappelle que ces textes « depuis des siècles, font se pâmer l'imagination de ceux qui ne les possèdent pas ! » (Bréhal, 1965, 7).
- 22 L'état actuel de ce manuel montre que je l'ai longuement parcouru, lu et commenté oralement, à l'occasion ! J'ai même voulu un jour, dans les années soixante-dix, après avoir évoqué le thème des livres avec une personne qui ne connaissait que par ouï-dire ce type d'ouvrage, dont celui-ci, le lui présenter pour qu'elle le prenne dans ses mains, en vue de le démystifier à ses yeux. Elle n'en parlait qu'avec dégoût, et manifestait une grande crainte envers les risques sorcellaires que sa possession, sa lecture éventuelle, faisaient courir aux uns et aux autres. Pourtant, elle n'en avait jamais vu, et doutait même de leur existence, appuyant ses assertions uniquement sur la rumeur commune. Je tentai donc de lui montrer l'exemplaire de ma bibliothèque. Réponse lapidaire : « Non, non, non, je ne veux pas le voir, non, non, non ! » me lança-t-elle, manifestant une inquiétude certaine. Je voulus la rassurer, et donc je m'éloignai de quelques mètres pour présenter ce livre que j'avais avec moi. La personne s'enfuit en détalant et se réfugia chez elle, refermant la porte sur elle, la verrouillant à double tour. J'avais bien compris sans grande explication que l'on ne pouvait absolument pas prendre cela à la légère et j'en déduisis que le « rationalisme » n'était pas un bien équitablement partagé.
- 23 Quel étonnement encore devant une manifestation d'hostilité à la seule annonce de l'installation d'un centre de documentation ou d'une bibliothèque dans un chef-lieu de canton en milieu rural ! Avec quelle parcimonie des communes de quelques milliers d'habitants acceptent-elles parfois cependant de recruter aujourd'hui un « professionnel du livre » dans les premiers grades du métier ! Et quand elles en ont pris la décision, non sans palabres et diverses arguties, ce sera à mi-temps, à tiers-temps, à quart temps, effectuant ainsi un premier pas significatif dans la modernité de la lecture publique et surtout en direction de la jeunesse, où le livre est associé épisodiquement au spectacle vivant, au récit de contes en particulier, sous l'appellation générique bien partagée de *l'heure du conte* (Benoist, 2007).
- 24 La défiance à l'égard des livres est bien enracinée autant dans les esprits singuliers que dans la mémoire collective. Geneviève Bollème nous en fournit un exemple burlesque qu'elle emprunte à un inventaire qui « prend la défroque d'un catalogue parodique de vente » :
- Trois tonneaux de poussière dite scientifique recueillie sur les livres de bibliothèques les plus célèbres d'Europe. Cette poussière en poudre prise trois fois par jour en guise de tabac a la vertu *occulte* de rendre, en six semaines de temps,

l'homme le plus ignare qui en fait usage le plus savant pour être reçu membre d'une société littéraire.

(1971, 124)

- 25 Je ne saurais dire qui visait explicitement le scripteur facétieux : laïcs ou hommes d'Église ? Les deux peut-être. Il est notoire – la remarque en a été faite par nombre d'auteurs, folkloristes, ethnographes – que des curés possédaient des livres d'anatomie, d'histoire naturelle, de soins et de premiers secours (« médecine des pauvres ») et le faisaient savoir. En outre, certains d'entre eux utilisaient des lanternes magiques avec lesquelles ils faisaient l'instruction religieuse des enfants. Parfois, ils n'hésitaient pas à jouer avec leur sensibilité en faisant apparaître des jeux d'ombres ou en projetant des images de monstres : dragons, géants, bêtes à sept têtes ou autres figures mythiques empruntées aux Écritures ou au fonds général de la littérature orale narrative.
- 26 Par exemple, le « Petit curé rouge », dans le Civraisien, était-il « très craint ». Roux, mais réputé à tort albinos, « il voyait mieux la nuit que le jour », disait-on de lui en ajoutant au portrait : « il avait des yeux comme un chat ! ». Aussi lui prêtait-on d'être un intermédiaire surnaturel entre le monde terrestre et le monde céleste. N'essaya-t-il pas un jour de faire descendre en vain ! « le Bon Dieu » sous la forme d'une colombe, un dimanche de la Pentecôte où, parce qu'il avait annoncé en chaire ce futur prodige le dimanche d'avant, ses paroissiens s'étaient déplacés en nombre.
- 27 Il était censé posséder en propre la maîtrise de techniques occultes. Ne lui attribuait-on pas la capacité d'arrêter la foudre, et de pratiquer de la « physique » ! Prophétique, on m'a rapporté qu'il prétendait qu'il n'y aurait pas de guerre tant que lui serait vivant... Ainsi devait-il s'opposer aux influences maléfiques, par sa puissante fonction surnaturelle au bénéfice de ses paroissiens. Et en effet, ce n'est qu'après sa disparition le 13 juillet 1914, qu'éclatera la Première Guerre mondiale ! Il aura sa vie durant tellement frappé les imaginations qu'en 2006-2007 encore, le musée rural du *Vieux Cormenier*, à Chez Bernardeau, commune de Champniers (86) dont il fut le curé et où il est enterré à proximité de la croix hosannière dans le cimetière communal, lui a consacré la plus grande salle de son parcours scénographique, rappelant les craintes qu'il inspirait par ses pouvoirs surnaturels, ses livres multiples et sa lanterne magique.
- 28 Savoir lire et surtout savoir aussi *dé-lire* (*sic*) un livre passait pour le summum du pouvoir conféré par le livre et la lecture. Ainsi, raconte-t-on du côté de S. qu'un paysan d'un village de la commune avait un frère dont il était dit qu'il possédait et lisait de *mauvais livres*. Cette critique visait surtout le *Grand* et le *Petit Albert* cités plus haut. Leur lecture, affirmait-on, « rendait fou et donnait le pouvoir de jeter des sorts ». La seule évocation de ces titres donnait lieu à des silences pesants, à une anxiété mal dissimulée, à une défiance tenace et durable envers celui qui disait détenir de tels ouvrages. Ce frère, donc, avait commencé à lire l'un d'eux, mais « il ne savait pas où il fallait s'arrêter de lire. Il lut trop loin et, une fois la lecture achevée, les chaises se mirent à danser, les tables à bouger ». Et comme il ne savait pas *dé-lire* la partie du livre qu'il avait lu à tort, « on dut aller chercher le curé qui arriva avec la croix et de l'eau bénite, et tout s'arrêta enfin ».
- 29 Il me fut rapporté à une autre occasion que, dans une paroisse du Montmorillonnais, deux garçons qui, pour faire les malins, ou, qui sait ? pire, jouer au *malin*... avaient acheté « un livre » (*sic* !). Or, il se trouvait que « sur une de ses pages, il y avait écrit : *Tourne la page si tu n'es pas malin !* Alors, ces deux jeunes gens « tournèrent la page, tout de même ». Oui, mais c'est qu'au même instant, « les diables arrivèrent et se mirent à taper sur les deux garçons ». En désespoir de cause, ils décidèrent d'un commun accord de faire brûler leur

livre. C'est ce qu'ils firent, en le jetant dans le feu, et c'est seulement à ce moment-là « que disparurent les diables » et que « les deux garçons furent délivrés » de l'angoisse qui s'était emparée d'eux.

- 30 On raconte encore que le grand-père de monsieur X à V., en Haut-Poitou, avait l'habitude de lire ces *mauvais livres*. Fortement critiqué par son entourage, il se résolut enfin à s'en débarrasser. Il lui fut même vivement recommandé de les « faire brûler ». Oui, mais, lorsqu'il fut bien décidé à cela, le premier livre qu'il mit au feu ne voulut pas brûler. Au contraire, « il ne faisait que sortir du feu ». Il fut décidé alors d'avoir recours au curé. On lui apporta le livre pour le faire bénir, et le livre put enfin brûler et se consumer jusqu'au dernier mot qui y était écrit, pour le plus grand soulagement de tous.
- 31 Dangereux, les livres ? Certainement, aux yeux de ceux qui n'avaient pas eu l'occasion, la chance, ou plutôt les moyens d'apprendre à lire. En effet, les gens encore insuffisamment touchés par la civilisation de l'écrit craignaient les livres et les gens du livre : Dieu, ses Évangiles et les puissants des Églises, les hommes de loi, les maîtres et les professeurs. Aussi, l'*image du livre*, comme celle de la *représentation de la lecture*, n'a pas toujours été des plus brillantes : « *Daus livres, monsieur, o y en a j'hamais eu dans cette maison !* » proférait dans les années 1980, presque avec une fierté et un orgueil ostentatoires, un éleveur de bovins, pourtant performant dans son propre métier. Ou encore cette adresse récurrente à une jeune personne : « *On ne va pas t'acheter un livre, tu en as déjà un !* » Le livre « unique » qui renvoie au concept même du livre, comme me l'exprimait si bien en 1966 ce nonagénaire, vielleux de son état, aux confins du Poitou et du Berry qui avait pour tout compagnon, outre son épouse et sa vielle, un unique ouvrage d'anatomie et de médecine populaire qu'il ne se lassait jamais de lire et relire de la première à la dernière page. Il expliquait ainsi le fait de n'avoir jamais eu recours à un médecin avant son très grand âge. Que dire également de l'injonction répétée d'une mère en direction de sa fille, jeune étudiante, lorsqu'elle travaillait sur ses manuels de philosophie : « *Faut pas lire ça ! ça va te rendre folle* » ? Et de l'incontournable : « *Arrête de lire, tu vas t'abîmer les yeux !* » avec sa variante, comme pour le dormeur attardé : « *... les yeux vont pourrir dans ta tête* » ?
- 32 Un autre cas rencontré fait état d'une femme qui aimait la lecture, mais d'une manière qui était jugée comme excessive. Une rumeur circulait au sein de la famille qui lui reprochait avec véhémence son manque d'entrain à l'entretien de sa maison, sa « négligence » étant régulièrement mise en exergue. Elle en oubliait parfois, disait-on, la préparation des repas pour les hommes rentrant des champs. Pourtant, une de ses proches parentes, notre informatrice, qui l'a fréquentée une quarantaine d'années, ne l'a jamais aperçue en situation de lecture. Sa dévotion qui avait été, elle aussi, considérée comme excessive, lui fut également reprochée comme cause du décès d'un premier enfant dont elle n'aurait pas pris assez soin, trop occupée à ses pratiques religieuses. À sa mort, et parce qu'elle était très croyante, on plaça dans son cercueil, auprès de sa dépouille, son livre de messe et « ses prières » qui furent donc ainsi inhumés avec elle, comme viatique.
- 33 Tous ces traits et invectives associent le livre – les *mauvais*, comme les *bons* ! – à l'idée de paresse, d'alanguissement, d'inutilité sociale, et surtout d'un danger latent, indéfinissable, indicible, parce que par-dessus tout, ce qui inquiétait, c'étaient moins les livres en eux-mêmes que ceux qui les manipulaient de par leurs activités habituelles. Ils étaient censés sévir dans l'ombre : sorciers (présumés), devins, parfois curés-guérisseurs, jusqu'aux médecins et chirurgiens aux langages souvent incompréhensibles, à base de grec, de latin ou de formules indéchiffrables. Tous avaient un seul point commun : savoir lire dans les livres, et aussi écrire, et parfois volontairement fort mal, comme on le prêtait

aux médecins, soupçonnés de se rendre illisibles aux yeux des patients pour éviter tout questionnement sur les prescriptions, destinées, elles, aux seuls pharmaciens, éventuellement à leurs préparateurs.

Des écrits « hors-livres » utilitaires et éloquents

- 34 Mais, outre les livres, les *écritures ordinaires*, celles de la vie privée avec ses temporalités qui s'inscrivent dans la vie sociale, demandent aussi à ce que l'on s'y arrête : écrits quotidiens, professionnels, personnels, parfois intimes et secrets. Je suis tombé plusieurs fois « en arrêt » devant un petit entassement, accroché à un clou dans un bâtiment de ferme, d'une série de calendriers des postes qui servaient, avais-je cru comprendre d'abord, de carnets de saillies pour les bovins de l'exploitation agricole, parfois aussi pour les caprins. Ainsi, au fil des mois, puis des années, on pouvait suivre à leur seule observation l'évolution du cheptel vif et, en remontant le temps, on aurait quasiment pu arriver à la souche du troupeau. Tout y figurait, le nom des animaux (ou leur numéro d'identification), parfois désignés du patronyme féminisé du propriétaire « naisseur », parfois le simple toponyme d'une ferme d'origine, les dates d'insémination (naturelle ou artificielle), les traitements prophylactiques appliqués aux bêtes, mais aussi la mention peu gratifiante « mort-né », en cas de perte d'animaux à la naissance, ainsi que des indications particulières comme le caractère « culard »⁸. Les grosses ventes, taureaux engraisés, broutards⁹ à l'automne, y figuraient également. Apparaissaient encore les mentions de semis, les traitements phytosanitaires. Les pêches d'étang y trouvaient encore leur place, et ce d'autant que les calendriers affichent les cycles lunaires qui déterminent les moments fastes pour vider l'étang et capturer les poissons dans les meilleures conditions.
- 35 Autant il était possible d'évoquer le principe de la notation, qui n'était pas exhaustive, mais qui donnait des repères temporels et économiques (achats et mises en couvées de volailles, naissance de chevreaux attendus à partir du quinze janvier, pour une vente optimale aux foires précédant les Rameaux, mise au pré en avril ou rentrée du troupeau en octobre), autant il s'avéra impossible de prendre en main cette documentation. Véritable « calendrier des bergers », c'était à la fois un dossier de génétique appliquée où s'inscrivait le pedigree des éléments du troupeau, mais aussi, si l'on accepte la métaphore, l'insculpation de l'exploitant dans un complexe réseau social et professionnel, entrelacs de parentèle et de clientèle. Les traces écrites au stylo à bille ou à la mine de plomb, tout comme les différents caviardages avec leur propre justification, représentaient donc un ensemble « pittoresque » pour le jeune ethnologue béjaune, mais étaient pour l'éleveur des signes non ostentatoires (parfois une simple croix pour indiquer une saillie aperçue), ressortissant du for privé, qui n'avaient surtout pas à être dévoilés, encore moins à étaler en place publique, fût-ce sous le prétexte d'un article dans les colonnes d'un périodique, voire d'une « revue savante ».
- 36 Dans un autre ordre d'idées, au cours de l'une des enquêtes, un texte m'a été transmis en catimini par une femme qui a demandé que ne soit pas dévoilé ce qu'elle nous confiait ; elle recommandait surtout une discrétion totale. Par cette collaboration involontaire à ma recherche, elle souhaitait simplement rendre service à une jeune maman qu'elle croyait en difficulté eu égard à son enfant en bas âge. Cette lettre, rédigée sur une page arrachée à un cahier d'écolier, n'était certainement pas écrite de la main du collégien porteur de la missive, mais plutôt d'une mère, tante ou grand-mère, tout à fait libérée de

ses relations et obligations envers l'orthodoxie académique de la langue française. Une seconde main, tout aussi inconnue, et tout aussi libre, orthographiquement parlant, avait ajouté une note destinée à mettre sur le chemin... d'une visite à faire. Le remplacement d'un *qui* (rayé), dans le sens de « quoi » par *qu'elle chose*, attestait cependant du self control en matière de diglossie poitevin / français et donc d'une certaine scolarisation de niveau élémentaire.

- 37 Examinons ce document que je transcris en respectant la mise en page de l'intéressée, mais après anonymation des toponymes et patronymes :

86 X. Pour Me V. 86 X.

J'ai un petit neveu et depuis qu'il est né il ne fait que te pleurer alors sa mère l'a emmener chez une dame touchante, et cette dame à réciter une trentaine de Notre père et une trentaine de je vous salue marie, mais elles les récitaient ensemble – c'est-à-dire la dame et la mère du petit, et quand elles eurent fini leurs prières la dame à touche le petit, mais je ne sais pas où. Quelques jours après le petit de... pleurait plus à chaque instant. S'il pleur c'est qu'il a faim, où qu'il à tombé ext... Mais enfin un enfant doit toujours pleurer un peu. Et cette dame à dit « que si l'on répétait son nom à un autre qui veut enseigner les autres, elle a dit que toutes les prières qu'elle à dit lui seront enlevée et que le petit recommencera à pleurer à chaque instant, ou les tout les autres qu'elle soigne, le mal qu'elles leur a enlever leurs reviendront, mais elle dit : « le son nom, quand même à ceux qui y vont la voir, mais elle leur recommande surtout de ne pas le répéter.

Cette dame demeure aux alentours d'Y.

Cette dame soigne pour n'importe qui qu'elle chose avec les mêmes prières.

Une fois ma sœur y avait été pour des boutons qu'elle avait partout [...]

- 38 Dégageons rapidement les différents traits qui structurent le schéma narratif de cet *ethnotexte* sud-poitevin :

- il débute par l'exemple d'un enfant malade, dans la *parentèle* : le « petit-neveu » ;
- on l'emmène (*voyage*) chez une *dame touchante* (sic) ;
- celle-ci accomplit un *rite oral* : elle récite des prières ;
- puis, elle accomplit un *rite manuel* : « a touche » ;
- la guérison peut être constatée ;
- le *secret* du nom doit être gardé ;
- dans le cas contraire : il y a une menace de perte de l'*efficacité symbolique* (pour la guérison de cet enfant, ainsi que pour tous ceux qui ont été précédemment « guéris » par elle).

Dans la seconde partie :

- une localisation approximative de la *dame touchante* est proposée ;
- un éventail (spectre) thérapeutique est avancé : elle guérit n'importe qui (= *quoi*), par les mêmes prières ;
- un nouveau témoignage emprunté à la *parentèle* (« ma sœur ») est avancé, dans le dessein évident d'amener à la *croissance* à l'*efficacité* du rite, et donc à celle de la *dame touchante*.

- 39 Ce texte en apparence anodin constitue donc à lui seul une « ethnométhodologie » d'un mode de cure par le *voyage* auprès d'une femme qui guérit en s'appuyant sur l'efficacité du geste, du contact et de la prière, qu'elle soit orthodoxe ou hétérodoxe¹⁰.

- 40 La prière, prophylactique ou de guérison est le plus souvent orale, accompagnée de divers signes, à l'exemple de celle-ci, en provenance du Poitou et qui est destinée à conjurer la météorisation des animaux en stabulation libre ou entravée dans une étable ou une écurie¹¹, ou encore dans les prés :

Saint Jean et Saint Romain

Se promenant en grand chemin,

Saint Jean dit à Saint Romain
 – Qu'est-ce que j'entends qui se plaint ?
 – C'est une bête ici.
 Donc, agissez ainsi :
 Touchez aux poils des poils,
 À la peau de la peau,
 Aux os des os,
 Aux entrailles.
 Au nom du Seigneur
 Que le mal s'en aille
 Aussi vite que la rosée
 Devant le soleil
 À la Saint Jean d'été.
 (Dire trois fois cette prière en touchant l'animal)

- 41 Notre informateur tient cette prière conjuratoire de sa grand-mère, prière, donc, à réciter *in situ*, mais doit se transmettre d'éleveur à éleveur uniquement de la main à la main, par la voie manuscrite. Autrement dit, selon les besoins, on se prête, dans son réseau d'affinités, le support papier sans avoir à mémoriser l'oraison. Une hypothèse pourrait alors être avancée à ce sujet. En effet, cette prière peu orthodoxe et pouvant être perçue comme de la magie, au sens de Marcel Mauss, risque d'être considérée comme sacrilège par certains ressortissants de ce milieu à forte catholicité du nord-ouest des Deux-Sèvres. Quel bénéfice secondaire l'écrit apporte-t-il alors ? Il permet en premier lieu de mettre à distance de soi un texte qui peut être controversé, en outre la matérialité de l'écrit, comme son statut, ajouteront à l'efficacité reconnue et jugée utile dans une économie domestique rurale bien pensée¹².

Tenir sa langue

- 42 Arrêtons-nous enfin sur quelques types de propos qui n'ont aucunement à être proférés devant un public, dans la maison ou ses dépendances et qui sont donc soumis à un sévère contrôle social, dans la mesure où ils engendrent des désordres économiques, ou même engagent des processus vitaux pour des personnes.
- 43 Il est ainsi des mots « sensibles », des informations qui ont, des siècles durant, probablement, été frappés d'un interdit linguistique. Chacun sait que, lors de l'éducation du petit enfant, on lui apprend la maîtrise du langage en même temps qu'un certain savoir-vivre, celui de son milieu en particulier. Bientôt il arrivera à distinguer progressivement la valeur des mots, les « gros » devant pouvoir être repérés et bannis de l'usage quotidien. Par exemple, tout ce qui évoque la souillure, la saleté, l'excrémentiel sera l'objet d'un évitement. Ainsi, sur le « terrain » qui m'est le plus familier, seront écartés des termes tels que « goret », « lapin », « fumier », « purin », s'ils affleurent dans le langage courant, en présence du *villaton*¹³ que je peux représenter, d'un urbain, d'un notable (médecin, prêtre, enseignant...), la parole étant alors précédée de syntagmes d'atténuation du type : « en vous respectant », « sauf votre respect » ou quelque autre propre à une famille.
- 44 S'agissant du cheptel vif, il arrive qu'un tabou soit posé sur le nombre d'animaux élevés dans une exploitation. Ayant cherché maintes fois à m'enquérir du nombre de lapins d'un élevage, ou par exemple de bovins, la réponse, chaque fois, sera polie et fort civile, mais labyrinthique. Elle se présentera donc souvent sous forme d'une véritable acrobatie

linguistique de manière à contourner un nombre qui n'a pas à être affiché avec clarté. Ainsi me « promènera-t-on » souvent avec des phrases comme :

J'ai vu qu'i en avions une trentaine, mais y en a deux qui sont vendus, qui partiront demain, pis la noire là qu'a eu deux jumeaux, mais on les a séparés parce que la mère ne voulait pas les nourrir ; pis i en avons perdu un de sa mère à elle [...].

- 45 Questionnée récemment, pendant la rédaction même de ce travail, une exploitante (la cinquantaine) me confirmera : « C'est surtout vrai au moment des naissances ! on reste très vague, approximatif ; on reste dans le flou, exprès ». On évite d'annoncer le sexe des animaux juste nés « *tant que la mère n'est pas délivre* »¹⁴, c'est-à-dire qu'elle n'a pas expulsé son placenta, « *la délivrance* ». Puis elle ajoutera : « C'est comme pour les enfants avant le baptême ! on ne dit pas le prénom, ni le sexe. Flou ! On reste dans le flou ». On aura compris que la peur ancestrale des *Limbes*¹⁵, lieu de destination des âmes des enfants décédés sans avoir reçu le sacrement du baptême, pourrait aussi s'appliquer *mutatis mutandis* aux animaux naissants.
- 46 Bref, je n'en saurai rien, même à compter les bêtes dans l'étable, puisque les unes naissent, les autres disparaissent de la vue, rangées ailleurs. L'explication fournie tourne toujours autour du thème « Dire un nombre les fait mourir ! » Dénombrer ses animaux leur est néfaste. Pourtant, selon les lois françaises, dans le cadre des dispositions européennes, le marquage identitaire des bêtes en vue de la traçabilité des viandes sur leur circuit, mais aussi pour lutter contre le vol et le trafic des animaux, est obligatoire et requiert en conséquence un dénombrement officiel précis, avec inscription sur les registres idoines, le dernier en date pour les équidés étant exigible à compter du 1^{er} janvier 2008. Par exemple, la comptabilité des volailles dans les fermes, élevage souvent marginal dans les zones à spécialité ovine ou bovine, est exigée impérativement dans le cadre de la prévention de la grippe aviaire.
- 47 Pour si puissant qu'ait été ce tabou, les nécessaires dénombrements, et le remplacement des générations par de jeunes agriculteurs formés dans des établissements secondaires ou universitaires tendent à le lever. Il est à signaler cependant qu'il existe parfois sur certains territoires une désobéissance civique à ces obligations légales, dont les raisons restent floues et donc sujettes aux spéculations et rumeurs les plus diverses.
- 48 Dans les années soixante, d'anciens conteurs du milieu rural poitevin, que j'ai rencontrés et écoutés, m'ont signalé à plusieurs reprises un interdit linguistique portant sur la conduite de la lessive. Bien entendu, ils en ignoraient l'époque, mais la considéraient de par la tradition orale dont ils relevaient, comme ressortissant d'une ancienne coutume locale. Ainsi racontaient-ils, à propos de la « *bughée* » en cours, que, lorsque le tisserand avait fini de tisser les draps, il fallait tout de suite aller les laver. Pour cela, on les entassait dans une grande *ponne* de pierre, puis on « arrosait » la pile de linge avec de l'eau bouillante puisée dans une chaudière à l'aide d'un *potin* à long manche. Mais attention, il fallait bien dire « chauffer » et bien se garder de prononcer le mot fatidique de « bouillir » aux environs immédiats de la *ponne*. En cas de transgression de cet interdit, une prohibition très ancienne, les draps tissés se seraient transformés en paille¹⁶.
- 49 L'histoire que l'on raconte ici est celle d'une femme peu vaillante et qui abusait facilement de la crédulité de son mari laboureur. Un jour, celle-ci emplit sa *ponne* de paille et mit juste un seul drap par-dessus, laissant croire que la *ponne* était bien pleine et par là même qu'elle avait bien travaillé à filer, puis à laver. Lorsque son mari revint du champ, elle fit en sorte qu'il prononçât le mot fatidique de « bouillir ». Ce qui ne manqua pas d'arriver ! Aussitôt, la femme se mit à pousser des hurlements, des grands cris, et à

conspuer son mari, le traitant de « bon à rien » et, pour le mortifier davantage après ce procès de paroles, elle découvrit sous ses yeux une ponne aux trois quarts remplie de paille.

- 50 On ne fait plus la lessive de cette manière depuis un demi-siècle au moins, aussi cet interdit aura-t-il été vite oublié avec l'arrivée du lave-linge dans toutes les familles dont la plupart des membres ne savent plus rien ou à peu près des anciennes techniques et des temporalités annuelles du traitement et blanchiment du linge, en rapport avec les âmes et la mort. Il nous en reste le conte (Robert et Valière, 1979, 78).
- 51 Dans le même ordre d'idées, nul ne doit dire à haute voix et à une tierce personne le nom d'une maladie gravissime, au risque d'entraîner en la précipitant la mort du patient. Le mot même de « mort » est souvent banni au bénéfice de la périphrase « *s'il vient à arriver quelque chose* ». De toute façon, rien de plus grave ne pourrait advenir, si ce n'est la disparition du locuteur ayant enfreint l'interdit linguistique !
- 52 Plus étonnant nous paraît ce fait que j'ai consigné sur mes « tablettes » le trente mai 1986¹⁷, en Poitou, dans une commune de la Vienne. En effet, ce jour-là, un homme de ma connaissance s'affairait à entretenir consciencieusement un jardin potager. Puis il s'introduisit dans la maison, autorisé en cela, mais l'air gêné, voire mystérieux ; enfin, baissant le ton, il se mit à dire à peu près ceci en substance : « J'ai vu quelque chose dans le jardin, il faut pas en parler dans les maisons ». Et ce jardinier de tenter, tout en s'esquivant, une approche parlée de ce qu'il disait lui-même ne devoir pas dévoiler. Plus tard, au moment de se séparer, sur le seuil de la porte, puis dans le jardin, enfin au bord de la route, surmontant l'interdit que, semble-t-il, il s'était fixé, il finit par déclarer qu'il avait vu un « nid de merles » sur un buisson d'épines¹⁸. Étonnement de ma part. Questionné ensuite sur cette réserve, sur cette retenue de paroles aussi ostentatoire, il reconnut ne pas savoir les raisons pour lesquelles il ne fallait pas parler de cette découverte fortuite au sein des habitations, sous un toit. Puis, devant la mine éberluée que j'ai dû lui offrir, il se ravisa et bousculant ses paroles, il ajouta précipitamment que, dans l'éventualité où il y aurait eu quelque chat dans la maison et que celui-ci ait entendu ces paroles, il aurait pu aller le déranger, le dénicher... Oui, le chat !
- 53 Tout à fait ébaubi de cette information, qui me sembla neuve, je fus à la fois surpris et satisfait de voir que ce cas n'était pas unique. En effet, un auteur de langue poitevine, Cheingru, dans son « patois de Coulonges-sur-l'Autize¹⁹ », écrivait dans le numéro de nov.-déc. 1972 du *Subiet*, à la page 170, que « l'endroit des moussonnières²⁰, tout comme les nids, il ne faut pas les dire sous la latte²¹, parce que les œufs seraient clairs, les potirons perdus... » Ne dit-on pas dans le langage courant que « les murs ont des oreilles » et ne doit-on pas rappeler aussi la sagesse populaire qui enseigne, du côté d'Esse en Charente limousine, que « les buissons parlent » et parfois même se déplacent ? Certes, mais c'est aussi, et peut-être davantage, avancer l'idée que le chat, parce qu'il comprend le langage humain, est un être malfaisant à la vertu maléfique, comme le rapporte la rumeur commune.
- 54 Au terme de cette brève contribution, je me dois de dire que toutes les remarques et observations rapportées sur des faits qui se sont insinués sur mon itinéraire singulier et que je situerai à la fois au « seuil de l'écrit » autant qu'au « seuil de l'oral » ne prétendent pas livrer « des énoncés généraux qui englobent d'un coup une société, une aire culturelle, ou une civilisation » (Bensa, 2006, 8). Cependant, je tiens à souligner aussi que, par le rapprochement d'un ensemble d'anecdotes et de signes ténus difficiles à appréhender en raison de leur caractère intime et de leur dispersion dans la banalité du

quotidien rural, on perçoit une « mémoire longue » bien enracinée et alerte. Celle-ci transfère des savoirs, que l'on qualifierait volontiers d'archaïsmes, vers une société contemporaine qui est censée valoriser l'écrit sous ses multiples supports, mais où l'oral conserve la précellence.

BIBLIOGRAPHIE

- BAYARD, Pierre, 2007, *Comment parler des livres que l'on n'a pas lus ?* Paris, Les Éditions de Minuit.
- BENOIST, Cécile, 2007, *Les Médiathèques à l'heure du conte : enquête ethnographique et regard socioanthropologique*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux.
- BENSA, Alban, 2006, *La Fin de l'exotisme : essais d'anthropologie critique*, Toulouse, Anacharsis.
- BERNOVILLE, Gaëtan, 1932, *L'enfant qui a dit « oui »*, Guy de Fontgalland, Paris, Grasset.
- BLANCHOT, Maurice, 1957, *Ecce liber*, *Nouvelle Nouvelle revue française*, n° 58, pp. 726-740.
- BOLLÈME, Geneviève, 1971, *La Bibliothèque bleue : littérature populaire en France du XVII^e au XIX^e siècle*, Paris, Gallimard.
- BOZÓKY, Edina, 1980, *Le Livre secret des Cathares. Interrogatio Iohannis : apocryphe d'origine bogomile*, Paris, Beauchesne.
- BRÉHAL, Patrick et al. (éd.), 1965, *Les Admirables secrets d'Albert Le Grand*, avertissement de Claude Seignolle, Paris, Nouvel office d'édition [1^{re} éd., 1651].
- CHEVRIER, Jean-Jacques et VALIÈRE, Michel, 1979, *Un cahier d'oraisons populaires, de recettes médicales et de conjurations recueilli en Poitou*, Gençay, UPCP/Centre culturel La Marchoise.
- DENUELLE, Sabine, 1996, *Le Savoir-vivre, guide des règles et des usages d'aujourd'hui*, Paris, Larousse [1^{re} éd., 1972].
- DURAND, Gilbert, 1984, *Les Structures anthropologiques de l'imaginaire : introduction à l'archétypologie générale*, Paris, Dunod [1^{re} éd., 1969].
- ELIADE, Mircea, 1965, *Le Sacré et le profane*, Paris, Gallimard [1^{re} éd., en allemand, 1957].
- FABIAN, Johannes, 2006, *Le Temps et les autres : comment l'anthropologie construit son objet*, Toulouse, Anacharsis [1^{re} éd. en anglais, 1983].
- FAVRET-SAADA, Jeanne, 1977, *Les Mots, la mort, les sorts : la sorcellerie dans le Bocage*, Paris, Gallimard.
- FOURAGE, Christine, 1997, *L'Écriture populaire des croyances : l'exemple des cahiers d'intentions de prière*, Thèse de doctorat, Université de Nantes.
- GABORIAU, Patrick, 1987, *La Pensée ensorcelée : la sorcellerie actuelle en Anjou et Vendée, Les Sables-d'Olonne*, Le Cercle d'or.
- JOLICŒUR, Catherine, 1970, *Le Vaisseau fantôme : légende étiologique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

- LACROIX, Jacques, 1970, *Éléments de l'épistémé populaire : un « cahier de secrets » languedocien*, in Daniel Fabre et Jacques Lacroix (dir.), *Via domitia*, t. VI, fascicule 5 (« Images de la culture populaire »), p. 1-49.
- MELLOT, Jean, 1959, *La Superstition ersatz de foi*, Paris, Fayard.
- MELLOT, Michel, 2006, *Livre*, Paris, L'Œil neuf.
- MUCHEMBLED, Robert, 1979, *La Sorcière au village (XV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Julliard et Gallimard.
- PANOFF, Michel et Françoise, 1968, *L'Ethnologue et son ombre*, Paris, Payot.
- PANOFF, Michel et Françoise, 1978, *Panseurs de secrets et de douleurs*, *Autrement*, n° 15.
- PAUPERT, Anne, 1990, *Les fileuses et le clerc : une étude des Évangiles des Quenouilles*, Paris, Champion.
- PENTIKÄINEN, Juha, 1968, *The Nordic dead-child tradition; nordic dead-child beings: a study in comparative religion*, Helsinki, Academia scientarum fennica, FF Communications no 202.
- PINIÈS, Jean-Pierre, 1983, *Figures de la sorcellerie languedocienne : brèish, endevinaire, armier*, Paris, CNRS.
- PIVIDAL, Rafaël, 1976, *La Maison de l'écriture*, Paris, Le Seuil.
- ROBERT, Catherine, 1985, *La Prière hétérodoxe en Poitou*, Paris, Diplôme de l'EHESS.
- ROBERT, Catherine et VALIÈRE, Michel, 1979, *Récits et contes populaires du Poitou*, Paris, Gallimard.
- ROBERT, Catherine et VALIÈRE, Michel, 2000, *Prier, c'est guérir*, in Philippe Wallon (dir.), *Guérir l'âme et le corps : au-delà des médecines habituelles*, Paris, Albin Michel.
- SAND, George, 1980, *Légendes rustiques*, Paris, Hallier [1^{re} éd., 1858].
- VALIÈRE, Michel, 1996, *Faire son voyage en Charente limousine : à propos de rituels de guérison*, *L'Évolution psychiatrique*, t. 61, 3, p. 613-620.

NOTES

1. La seconde édition du Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes, & les termes des sciences et des arts,..., d'Antoine Furetière (1702) définit l'Index comme le « catalogue des livres deffendus par le Concile de Trente ». L'Église, depuis le XVI^e siècle, dressait la liste officielle des livres censurés, d'abord par la Congrégation de l'Index, puis par le Saint-Office. Leur lecture était interdite aux catholiques en raison des dangers qu'ils pouvaient représenter pour la foi ou les mœurs. L'Index, (dit aussi Indice), imprimé pour la première fois à l'initiative du pape Paul IV en 1559 (qui faisait suite à celui, pionnier, imprimé par Philippe II au moment de l'Inquisition en Espagne), a été supprimé par Paul VI en 1965, peu après sa dernière édition (1960).
2. Une personne, souhaitant obtenir une réponse d'un « esprit » plaçait une clef à la page de l'évangile du jour de la fête de Saint-Jean. Puis, elle ficelait solidement l'ouvrage ainsi entrouvert par la clef marque-page. Ensuite, avec une tierce personne, elle suspendait l'anneau de la clef au contact des deux auriculaires des intervenants mis dans le prolongement l'un de l'autre, créant ainsi un axe de rotation vertical. Alors l'un des protagonistes posait une (ou plusieurs questions à la suite) et observait le mouvement de la suspension comme signe de réponse, favorable ou non... C'est ainsi qu'en 1943, en ayant recours à la manipulation d'un évangile, une famille apprit qu'un fils appelé pour le *Service du travail obligatoire* (STO) n'était pas arrivé jusqu'en Allemagne. En effet, ce jeune homme qui avait sauté du train en marche avait rejoint le *Maquis* sans le signaler

aux siens. Ce récit se perpétuera dans la famille élargie, jusqu'au moment même de la rédaction de cet article.

3. Mais aussi, par épisodes, je me suis intéressé à la Basse plaine de l'Aude en Languedoc, comme à la mémoire immigrée de la Catalogne pyrénéenne ibérique (lignée maternelle).

4. Des copies (numérisées ou non) sont conservées et consultables à la Bibliothèque universitaire de Poitiers (*Fonds Michel Valière*) ainsi qu'au Centre de recherche et de documentation sur l'oralité (CERDO), pôle associé à la Bibliothèque nationale de France, à Parthenay (Deux-Sèvres).

5. C'est-à-dire « à leurs fréquentations habituelles ».

6. Ainsi, pouvait-on entendre pour réponse à une question à propos d'un événement : – « Quelle heure était-il, à ce moment-là ? » – « Ol était à Poitou-Charentes ! », c'est-à-dire, vers dix-neuf heures vingt (*sic*).

7. Baccalauréat de Mathématiques élémentaires dit *math. élém.*

8. Le terme *culard* désigne un caractère présent chez certains animaux de rente. Un taureau culard ou une vache cularde présentent une hypertrophie musculaire de l'arrière-train, ce qui en fait des animaux très recherchés pour leur production carnée.

9. Un(e) *broutard(e)* est un jeune bovin, qui se nourrit de lait maternel et d'herbe jusqu'au moment de son sevrage qui survient vers l'âge de sept à neuf mois où il peut alors pourvoir à ses besoins alimentaires sans avoir recours au lait ni aux soins maternels.

10. Même si, selon R. Muchembled (1979, 19), « le modèle démonologique cessa de fonctionner en France à la fin du XVII^e siècle [...], la croyance en la magie du monde et le contact », sinon quotidien, du moins potentiel avec le surnaturel restera bien vivant en milieu rural (et même parfois urbain) et semble devoir perdurer encore un peu. Si la sorcière est bien morte, en revanche « la magicienne villageoise » (*idem*, 221) connue sous de multiples dénominations des deux genres [...] est tout aussi capable de nuire que de faire le bien en manipulant « superstitions » et symboles.

11. D'autres prières de ce type permettent, elles, de conjurer les prairies où viennent pacager les animaux qui encourent des risques de météorisation (gonflements) avec les herbes printanières. Cf. Catherine Robert (1985, 110 *et passim*).

12. Cf. à titre d'exemple, sur ce sujet de la prière écrite comme applique thérapeutique, la citation de Jacques Lacroix (1970 : 13) : « [...] si, encore, vous voyez tomber mal une personne qui vous paraît atteinte du mal de Saint-Corneille, appliquez-lui cette prière du côté droit, elle se lèvera et s'en ira en joie [...] » (Extrait de la « prière amulette de Charles Quint » qui a circulé sous forme de feuille volante en Flandre où elle était conservée dans la région de Cassel et de Dunkerque. Elle circulera traduite en français, vers la fin du XVI^e siècle.

13. Habitant du bourg ou de la ville.

14. Note du 25 juin 1982, en Civraisien, rapportée par Catherine Robert.

15. Sur la croyance à l'errance des âmes des jeunes enfants morts sans baptême (voire sans sépulture), le Vatican vient de mettre fin, le 20 avril 2007, à cette « métaphore » qu'était l'existence des *Limbes*, espace mythique, au-delà du Bien et du Mal. Cette croyance a grandement nourri tout un imaginaire populaire qui allait jusqu'à traduire certains bruits nocturnes et naturels, tel un passage bruyant d'oiseaux migrateurs (grues, oies sauvages), comme des plaintes, des cris et lamentations d'âmes d'enfants errant sous la voûte céleste, en peine de repos éternel. Ce mythe confine à celui de l'« enfant mourant et qui n'a pas encore péché [qui] est emmené par une petite barque blanche conduite par les anges » (Jolicœur, 1970, 19). Ce thème de l'enfant mort est très représenté dans toute l'Europe du Nord et a fait l'objet d'une magistrale étude comparative par Juha Pentikäinen (1968).

16. On trouve mention de cette croyance dans un petit ouvrage anonyme qui nous est aujourd'hui connu grâce aux travaux de thèse de doctorat d'Anne Paupert (1990). Ainsi, cette chercheuse rapporte p. 41 : « ... un exemple des interdits linguistiques fréquents portant sur la technique de la lessive : on ne doit pas dire qu'elle bout, mais qu'elle rit, sinon les draps s'en iront

en fumée » (17^e chapitre de la 6^e veillée). Dans un recueil imprimé pour la première fois vers 1480 à Bruges par Colard Mansion sous le titre *Cy commence le traictié intitulé les euvangiles des quenouilles faittes a l'onneur et exaucement des dames*, on entend les voix de fileuses, sages et prudentes matrones appliquées à leurs *lanifices*, réunies pour six veillées consécutives en « concistoire de fillereses ». Elles nous sont parvenues, disant à leur manière, par-dessus les siècles, des affaires de femmes qui n'empruntent que les voies de l'oralité. Ces « euvangelistes et doctresses » siégeant dans leur *écraigne* de cette fin du Moyen Âge, au cours de leurs joutes verbales et joyeuses devises, énoncent leurs croyances, prodiguent leurs conseils, éclairent sur les mœurs et la sociabilité du temps. En dépit de leur concision et de l'absence de tout développement, ces faits et dits de source incertaine ont perduré à travers le folklore dont ils relèvent à n'en pas douter, tant ils s'inscrivent dans la longue durée, à l'exemple du cauchemardesque *loup-garou*.

17. Ce fait m'a été remis en mémoire par Michèle Gardré-Valière que je tiens à remercier ici.

18. D'aubépine.

19. Commune des Deux-Sèvres.

20. Lieu riche en mousserons (champignons).

21. Autrement dit, sous la charpente du toit de la maison ; à l'intérieur.

RÉSUMÉS

En m'appuyant sur mon expérience personnelle du livre et de l'écrit, mais aussi sur ma posture d'ethnologue pendant plusieurs décennies dans le Centre-Ouest de la France, je me suis attaché à évoquer quelques attitudes assez bien partagées, engendrées par les livres, du moins par certains d'entre eux, désignés à la vindicte. Puis, je me suis arrêté sur des exemples d'*ethnotextes* où s'entrelacent écrit et oral, enfin j'ai voulu rappeler certains tabous linguistiques élémentaires, parfois très anciens, du domaine de la culture de l'oralité. Le rapprochement d'anecdotes et de signes qui relèvent de l'intime, dispersés dans le quotidien rural, dénote une « mémoire longue » et bien enracinée qui transfère des savoirs anciens jusqu'à nous.

Based on my personal experience of books and writing and on my position as ethnographer in west central France, I have tried to evoke some of the shared attitudes generated by those books designated as condemnable. I then focused on samples of ethnotexts that mingle the oral and written. Then, I decided to recall certain basic linguistic taboos, some quite ancient, belonging to the area of oral culture. By bringing together anecdotes and signs stemming from the intimate sphere and dispersed in the rural everyday, one denotes a "long memory" that is well rooted and that transfers ancient knowledge to our very day.

INDEX

Index géographique : France

Thèmes : anthropologie (Europe)

Keywords : France, Anthropology, Books, Popular Literature

Mots-clés : littérature populaire, livres